



Appel à tous les salariés du secteur
de la Protection de l'Enfance
à la grève et au rassemblement le vendredi 2 février 2018
9h00 devant le Conseil Départemental

Moins de moyens : risques aggravés pour la protection de l'enfance

Assez d'Austérité !

Suite à la grève et à la manifestation des salariés du secteur habilité en Protection de l'Enfance et au rassemblement du 15 12 2017 à l'appel de l'intersyndicale CGT FO SUD du département, le Conseil Départemental manœuvre et tente de jeter le discrédit sur la gestion des associations habilitées et par là même sur les missions d'intérêt général accomplies par les salariés :

- *Le report du vote pour l'adoption du schéma départemental 2018/2022 du 15 décembre 2017 au 2 février 2018 laisse aujourd'hui tous les acteurs de la Protection de l'Enfance du département, sans conduite, sans orientation, dans l'expectative d'hypothétiques « appels d'offres » lancés par le département puisque la mise en place du schéma départemental est désormais repoussée en juin 2018.*

*Par obligation le Conseil Départemental doit répondre aux besoins
en protection des enfants sans aucune discrimination !*

La Protection de l'Enfance n'est pas un marché !!

NON AUX APPELS D'OFFRES !!!

NON aux CPOM !!!!

- *Le discrédit : le Conseil Départemental est membre de droit de toutes les associations en Protection de l'Enfance habilitées par lui-même. De ce point de vue il n'ignore en rien les situations financières de tous les établissements du département, mais le président du Conseil Départemental déclare à la presse que ces associations sont « assises sur un trésor ». Il tente ainsi de justifier son action de « reprise de fonds » à hauteur de 4 millions d'euros ! La logique voudrait que le département exige plutôt de ces établissements la création de postes pour assurer la prise en charges des mesures en attente. Le drame de Bourges, de ce début d'année montre bien le péril « criminel » qu'il y a à différer la mise en œuvre de mesures quelles qu'elles soient.*

Le Conseil Départemental d'Indre et Loire assèche**
les finances des associations habilitées pour les contraindre à accepter
une protection de l'enfance au rabais ?

- Le conseil départemental 37 doit faire face à une baisse de sa Dotation Globale de Fonctionnement que lui attribue l'Etat à hauteur d'au moins 13 à 14 millions d'euros, quote-part pour l'Indre et Loire des 15 milliards d'euros d'économie annoncé par l'état! *Le conseil départemental est face à des choix : il a décidé de s'attaquer à la protection des enfants pour boucler son budget !!*
Il préfère placer les associations dans une insécurité financière chronique qui va les obliger à terme à emprunter auprès des banques pour payer leurs charges.

*C'est au final un véritable gâchis pour une mission de service public. !
Il est impossible d'accompagner, avec moins de moyens, les enfants fragilisés !*

De tout cela il ressort ;

- qu'alors que les besoins en Protection de l'Enfance vont croissants d'importants moyens sont soustrait à deux des plus grosses associations habilitées du département;
- que plus de 400 emplois en Protection de l'Enfance sont maintenant directement menacés par la politique du Conseil Départemental d'Indre et Loire;
- Que les dégradations des conditions de travail, d'exercices professionnels interrogent le dispositif de Protection de l'Enfance au point d'exposer au danger les enfants protégés ;
- Que la pratique de mise en place de listes d'attente pour la prise en charge des « enfants en danger » se pérennise, ce qui est en l'état inacceptable !

Aussi nous revendiquons:

- L'abandon immédiat de la mesure de suspension des financements de la Fondation VERDIER et ADSE ;
- Le maintien du dispositif en Protection de l'Enfance et dotation à hauteur des besoins en protection des enfants ;
- La restitution immédiate des 4 millions d'euros pour les créations de postes qui manquent cruellement depuis des années ;
- Le maintien de tous les postes de tous les emplois, de toutes les structures, de tous les établissements, de tous les services des associations habilitées du département !

Oui aux projets dûment dotés, non au C.P.O.M. ;

**Non à un schéma de la Protection de l'Enfance au rabais !
Tous en grève et au rassemblement pour faire reculer ce
département et exiger des réponses qui prennent en compte les
besoins réels des populations concernées !**

***Rappelons au passage que la formation politique de Jean-Gérard PAUMIER est d'accord pour les 80 milliards € d'économie sur 5 ans dont 13 milliards sur les collectivités territoriales pour financer le pacte de responsabilité et les mesures fiscales du gouvernement*